

9. Appui à la recommandation des Nations Unies visant à décourager la vente de kruggerands en or.
10. Décision de suivre de près tous les contacts officiels dans les secteurs sensibles.
11. Condamnation du recours à la répression, comme l'imposition récente d'un état d'urgence, et demande instante au gouvernement sud-africain de conclure avec tous les Sud-Africains une alliance caractérisée par l'équité et la sincérité.
12. Nomination d'un agent à l'Ambassade du Canada pour faciliter la coopération dans le secteur du travail.
13. Affectation de 5 millions de dollars à un programme élargi de bourses d'étude pour la communauté noire, ce programme étant administré par des organismes privés.
14. Adoption d'une interdiction volontaire sur les nouveaux prêts au gouvernement sud-africain et à ses organismes.
15. Adoption d'une interdiction volontaire sur la vente de pétrole brut et de produits raffinés à l'Afrique du Sud.
16. Imposition d'un embargo sur le transport aérien (fret et passagers) entre le Canada et l'Afrique du Sud.
17. Création d'un répertoire national des mesures anti-apartheid où seront consignées les mesures volontaires prises par d'autres paliers de gouvernement, ainsi que par des organisations et des institutions privées.
18. Affectation d'un million de dollars pour l'aide humanitaire aux familles des prisonniers politiques et autres victimes de l'apartheid.